

ERP-IGH : garantir la sécurité des personnes et des biens

S'approprier la réglementation sécurité spécifique aux ERP-IGH

Code
581083

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 725 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Responsables sécurité – Chargés de prévention – Directeurs de l'Environnement de Travail – Responsables services généraux – Responsables maintenance – Responsables opérationnels chargés de la gestion d'ERP et IGH

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation opérationnelle, illustrée de nombreux retours d'expérience du formateur, pour résoudre les difficultés concrètes d'application des prescriptions réglementaires

Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets favorisant l'acquisition des connaissances

Documentation complète sur la réglementation ERP-IGH

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Objectifs pédagogiques

- Identifier les mécanismes du feu
- Expliquer les fondamentaux de la prévention incendie
- Identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention
- Distinguer les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)
- Préciser les dispositions spécifiques des immeubles de grande hauteur (IGH)

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les mécanismes du feu

Définir les éléments constitutifs du feu

- Définition de la combustion
- Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
- Cas pratique : identifier les matériaux et matériels combustibles dans son établissement

Décrire les conséquences du feu

- La fumée et ses dangers
- Propagation du feu
- Cas pratique : associer les classes de feu aux matériaux et matériels combustibles dans son établissement

Expliquer les fondamentaux de la prévention incendie

Reconnaitre les risques d'incendie pour les limiter

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Limiter les risques de naissances du feu
- Limiter les risques de propagation de l'incendie
- Cas pratique : par équipe nommer les risques de naissance d'un incendie

Préciser les mesures à prendre pour préserver la sécurité des personnes et des biens en attendant les équipes de secours

- Evacuation des personnes en danger
- Faciliter l'intervention des secours
- Brainstorming : Nuage de mots par équipe

Identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs internes

- Obligations des propriétaires, locataires, exploitants et chefs d'établissement
- Fonctions de mandataire de sécurité et de responsable unique de sécurité
- Service de sécurité incendie
- Cas pratique : identifier les responsabilités de chaque acteur interne à partir de situations concrètes exposées par le formateur

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs externes

- Rôles et pouvoirs du maire et du préfet
- Commission de sécurité : fonctionnement, visites périodiques, avis
- Atelier : préparer le passage d'une Commission de sécurité

Distinguer les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)

Identifier les textes spécialement applicables aux ERP

- Contenu général et hiérarchie des textes
- Présentation des liaisons entre les différents textes
- Cas pratique : identifier les textes applicables à son établissement

Analyser les dispositions applicables aux ERP en matière de sécurité incendie

- Les dispositions générales et particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)
- Classement d'un ERP
- Groupements d'établissements
- Calcul d'effectif

- Les dispositions constructives et techniques
 - ▶ Implantation
 - ▶ Construction
 - ▶ Dégagements
 - ▶ Désenfumage
 - ▶ Electriques-éclairage
 - ▶ Chauffage
 - ▶ Risques spéciaux
 - ▶ Moyens de secours,
 - ▶ Contrôles réglementaires
- Atelier « Réglementation applicable à un bâtiment/site »
- Identifier les critères de classement pour un établissement
- A partir de plans de bâtiments, rechercher et analyser les dispositions applicables

Préciser les dispositions spécifiques applicables aux immeubles de grande hauteur (IGH)

Citer les caractéristiques d'un IGH et les dispositions constructives applicables

- Définition et classement des IGH
- Contenu des dispositions constructives dans les IGH
- Cas pratique : identifier les principales caractéristiques constructive d'un IGH

Reconnaître les autres dispositions applicables aux IGH en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique

- Présentation des dispositions concernant les obligations des propriétaires et des occupants
- Les dispositions particulières aux différents types d'IGH
- Cas pratique : identifier les services de sécurité à partir des éléments concrets exposés par le formateur
- Synthèse : récapituler les notions clés permettant de garantir la sécurité des ERP-IGH

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 15-16 Sep. 2026
- 22-23 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 15-16 Sep. 2026
- 22-23 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LILLE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LYON

- 15-16 Sep. 2026
- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NANTES

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NICE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NIORT

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

PAU

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

RENNES

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOURS

- 22-23 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

